

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 17/262

du 3/6/87
MTSS/DGFP/DGPCE/SRD.R21
acceptant la démission de son emploi présentée
par Monsieur INDOMBO Edmond, Ingenieur de
l'Information de 2^e échelon stagiaire.

---:---:---

LE PREMIER MINISTRE

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 07/84 du 7. 12. 1984, portant ratification de
l'ordonnance n° 019/84 du 23. 8. 1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/ISAS :

(/u la loi n° 15/62 du 3. 02. 1962, portant statut général des
fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21. 6. 1958, fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 82/924 du 20. 10. 1982, portant statut par-
ticulier des cadres de l'information ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9. 5. 1958, fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5. 7. 1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3. 02. 1962 portant
statut général des fonctionnaires ;

DGB.

(/u le décret n° 74/470 du 31. 12. 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5. 7. 1962, fixant les échelonne-
ments indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856 du 8. 8. 1984, portant nomination du
Premier Ministre ;

(/u le décret n° 86/1172 du 10. 12. 1986, portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 86/1173 du 10. 12. 1986, portant organisation
des intérieurs des Membres du Gouvernement ;

DCF.

(/u le décret n° 85/260 du 5. 3. 1985, déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions
des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 84/1044/INTERFPPS/21024/AK du 10. 12. 1984, por-
tant intégration et nomination de Monsieur INDOMBO Edmond, dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I du personnel des services d'exploitation et
de maintenance - (Information) - ;

(/u le certificat de cessation de service n° 161/MIPT/DGL/
DME/SAP du 16. 7. 1985, du Directeur Général de l'audiovisuel à Brazzaville ;

(/u sa demande du 9 Mai 1985 ;

(/u la lettre n° 1276/MININFO/PT.CAB du 9. 8. 1985, du
Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunications à
Brazzaville transmettant le dossier de l'intéressé.

(/u la lettre n° 1333/DGFP.DGPCE du 25. 11. 1985, du Directeur
Général de la Fonction Publique suspendant le mandatement de la solde de
l'intéressé ;

- D E C R E T E : -

.../..

ARTICLE 1er. - Est acceptée la démission de son Emploi présentée par Monsieur INDOUBO (Edmond), Ingénieur de l'information de 2è échelon stagiaire des cadres de la catégorie 4 hiérarchie I du personnel des services d'Exploitation et de maintenance - (Information), précédemment en service à la Direction Générale de l'Audiovisuel à Brazzaville.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté prend effet pour compter du 9 Mai 1985, date effective de Cessation de Service de l'intéressé, sera enregistrée, Publiée au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le "3 JUIN 1987

Par le Premier Ministre,
Le Garde des Sceaux,
1. Ministre du Travail, de la
Sécurité Sociale et de la
Justice,

M. M. M. M. M.

Commandant Dieudonné KIDEMBE. -

- Ange Edouard POUNGUI.

AMPLIATIONS:

JORPC.....	2
DGFP/DGPCE.....	5
DGPCE/BST.....	2
DGPCE/B.DISCIPLINE.....	2
DCE.....	3
DCF.....	2
MININFO/PT.CAD.....	2
DIAT/SAP.....	3
SGM/BC.....	3
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1./-